

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le mardi 4 décembre, à 18 h à la salle des délibérations, située au 362 rue Principale, Daveluyville.

SONT PRÉSENTS :

- M. Ghyslain Noël, maire
- M. Raynald Jean, conseiller no. 1
- M. Denis Bergeron, conseiller no. 2
- M. Alain Raymond, conseiller no. 4
- M. Roland Ayotte, conseiller no. 5
- Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

EST ABSENT : M. François Robidoux, conseiller no. 3

La directrice générale, Mme Tammy Voyer et la greffière, Mme Pauline Vrain, assistent également à la séance.

Ouverture de l'assemblée de Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

2018-12-303. Adoption de l'ordre du jour **CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION
Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'agenda tel que déposé.

2018-12-304. Adoption des prévisions budgétaires 2018 La trésorière adjointe dépose les prévisions budgétaires pour l'année 2019.

RÉSOLUTION
Sur proposition de **Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte les prévisions budgétaires 2019 démontrant des revenus et des dépenses au montant de 4 195 079 \$ tel que déposé et faisant partie intégrante de cette résolution.

2018-12-305. Adoption du programme triennal en immobilisations La directrice générale dépose le programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021 conformément à l'article 473 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

RÉSOLUTION
Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité des membres que le Conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021, tel que déposé et faisant partie intégrante de cette résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée par les personnes présentes.

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

2018-12-306.

Fin de la séance
et levée de
l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Raynald Jean**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 13.

Ghyslain Noël, maire

Pauline Vrain, greffière

Version non officielle